## Election : La HACA portée unanimement à la vice-présidence du RIARC

Publié par ALM.ma Date :décembre 17, 2018



La vice-présidence du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC) sera assurée par la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) pour la période 2019 -2020.

L'autorité marocaine a été élue à l'unanimité à l'issue de la 9ème Conférence des instances de régulation de la communication d'Afrique (Circaf), organisée, récemment dans la capitale camerounaise, Yaoundé. «La HACA a été portée à la vice-présidence du RIARC, alors que la présidence sortante assumée par le régulateur du Ghana a passé le témoin au Conseil national de la communication du Cameroun qui présidera ainsi aux destinées du réseau pour la période 2019-2020», précisent les initiateurs.

Par l'occasion, la présidente de la HACA, Latifa Akharbach, n'a pas manqué, selon la même source, de se féliciter de la confiance et de la crédibilité dont jouit l'instance de régulation marocaine auprès de ses pairs africains.

«Cette unanimité autour de la candidature de la HACA illustre la forte implication du régulateur audiovisuel marocain au sein de la plate-forme continentale», indique Mme Akharbach. Cela étant, l'accession à la vice-présidence du RIARC garantit au Maroc la présidence de cette instance pour la mandature 2021-2022.